

ASSEMBLÉE NATIONALE

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

AMENDEMENT

N ° AS67

présenté par

Mme Wonner, M. Orphelin, Mme Forteza, Mme Cariou, Mme Bagarry, Mme Chapelier,
M. Chiche, Mme Yolaine de Courson, Mme De Temmerman, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière,
M. Nadot, M. Taché et Mme Tuffnell

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.